

7 février 1973, Montréal

Banquet en l'honneur du 50^e anniversaire de la Coopérative fédérée de Québec

Dans le monde agricole, l'assemblée générale de la Coopérative fédérée de Québec est depuis longtemps un événement important. Cette assemblée revêt un intérêt particulier cette année en raison de son cinquantenaire. Je suis heureux d'avoir l'occasion d'y participer et de témoigner au nom du gouvernement du Québec de la valeur de la contribution de la Coopérative fédérée au développement de l'agriculture et de l'économie québécoise en général.

Vous avez trouvé dans la coopération un moyen efficace de rentabiliser l'exploitation agricole. Vous avez bâti la plus importante entreprise agricole et industrielle du Canada français.

Le bilan du dernier exercice financier démontre le dynamisme de votre fédération. Sur une période de dix ans les chiffres révèlent que votre volume d'affaires a plus que doublé; les excédents d'exploitation ont été multipliés par 17 et l'avoir des sociétaires a augmenté de presque cinq fois. Obtenus grâce à la participation d'un réseau de quelque 200 coopératives affiliées réparties dans toutes les régions du Québec et unissant environ 45,000 sociétaires, ces résultats témoignent de votre vigueur et apportent une nouvelle preuve de la capacité des Québécois de réussir dans le domaine économique.

Essentiellement, les activités de la Fédérée contribuent à réduire, au niveau de la ferme, le coût des instruments par des achats massifs et une distribution moins coûteuse; elles cherchent aussi à améliorer la situation concurrentielle des agriculteurs par la mise sur pied d'usines de transformation modernes et par une mise en marché efficace. C'est donc dire que votre rôle est extrêmement important dans le développement agricole du Québec. Ce développement s'effectue dans plusieurs secteurs. Animée par le dynamisme des coopérateurs et encouragée par les politiques du gouvernement, l'industrie laitière s'est engagée au cours de la dernière décennie dans un vaste programme de regroupement et de modernisation d'entreprises. C'est ainsi que l'industrie du lait de transformation se trouve maintenant dans une position concurrentielle considérablement renforcée. Des améliorations importantes au niveau primaire ont de plus permis au Québec de devenir le principal bassin laitier du Canada.

Dans le secteur du lait de consommation, la trop faible rentabilité des usines entraînait de sérieuses difficultés et même de nombreuses faillites. Les propriétaires de ces entreprises en sont donc venus à s'interroger sur leur avenir et à chercher les moyens de redresser la situation. Le gouvernement, en favorisant la fusion des usines de pasteurisation, a rendu possibles des projets de regroupement importants.

Jusqu'à maintenant, le plus considérable de ces projets est sans contredit celui qui a donné naissance, sous l'égide de la Coopérative de Granby, à un nouvel ensemble, « QUEBEC-

LAIT ». Cet organisme groupe déjà trois entreprises importantes. Son actif total s'élève à \$ 13.6 millions.

Le gouvernement du Québec a été heureux de consentir une subvention de \$ 1.5 million pour assurer la mise sur pied de cette entreprise nouvelle qui devient la plus importante du genre au Québec.

Cet exemple illustre bien que la coopération agricole et la Coopérative fédérée en particulier ont été et demeurent des instruments extrêmement précieux du progrès économique pour la classe agricole et constituent des éléments indispensables au renouvellement de l'agriculture chez nous.

L'agriculture demeure au Québec la pierre d'assise du développement économique de plusieurs de nos régions. En plus d'être un apport précieux au revenu des Québécois, elle constitue également un élément important de développement équilibré. En dépit d'une saison de végétation rendue particulièrement difficile par des conditions climatiques défavorables, les agriculteurs du Québec ont réussi à faire de 1972 une bonne année, tant pour l'amélioration de leur propre bien-être que pour la santé de l'économie générale.

En 1972, les revenus nets totaux des agriculteurs du Québec se sont chiffrés à \$ 236 millions, soit une augmentation de \$ 11 millions sur le précédent record établi en 1966. Les revenus nets réalisés ont augmenté de 44 % par rapport à 1971. Pour le secteur agricole comme pour l'ensemble de l'économie québécoise, 1972 a été l'année d'une reprise significative. C'est là une preuve de plus que nous avons raison de miser sur la volonté des Québécois de créer dans notre milieu des conditions de prospérité toujours meilleures.

Le secteur agricole doit quand même faire face à des problèmes dans certains domaines. Entre autres: dans celui des relations, en matière d'agriculture, avec les autres parties du Canada. Le gouvernement du Québec évite de chercher inutilement querelle avec le gouvernement fédéral sur des questions secondaires. Il oriente toutes ses énergies vers les questions essentielles au développement économique, social et culturel des Québécois. Cette attitude fondamentale nous incite donc à accorder une attention particulière aux questions du prix des grains et des contingents de lait, car c'est en définitive le développement même de notre agriculture qui est en cause, c'est le bien-être des agriculteurs et de leurs familles qui en dépend.

Sur le plan canadien, dans le domaine agricole certaines situations sont préjudiciables au développement d'une agriculture québécoise dynamique. Si le gouvernement du Québec croit de son devoir de dénoncer ces situations, il croit aussi de sa responsabilité de formuler des propositions réalistes et pratiques qui apporteront les correctifs nécessaires.

Les agriculteurs québécois subissent les conséquences économiques défavorables qu'impose l'attitude injustifiée du gouvernement fédéral en ce qui concerne le prix des grains

qu'il faut importer de l'ouest pour l'alimentation du bétail et des volailles. Nous pouvons certainement apporter un premier correctif à cette situation en favorisant au niveau de la ferme une politique d'auto-provisionnement céréalier; c'est là un premier aspect de la politique du gouvernement du Québec. Malgré cela, le problème n'est pas pour autant solutionné; il ne le sera que lorsque le prix jugé acceptable pour le commerce des grains à l'intérieur des prairies sera le même pour les acheteurs de l'est. Il n'existe aucune théorie économique qui puisse justifier l'écart purement artificiel jusqu'ici imposé à l'industrie animale du Québec.

Après avoir étudié les points de vue récents de la Fédération canadienne de l'agriculture et du Conseil des grains du Canada, la Coopérative fédérée, l'Union des producteurs agricoles et le gouvernement du Québec ont exprimé conjointement des propositions réalistes. Sans méconnaître les droits des agriculteurs de l'ouest à un traitement équitable ni le rôle important de la Commission canadienne du blé, nous sommes convenus d'une position commune qui apparaît comme celle de la justice et du respect des intérêts légitimes des agriculteurs de l'est. Récemment, le ministre fédéral de l'Agriculture nous informait que le problème des grains de provende serait bientôt réglé. Nous souhaitons que la solution vienne rapidement et qu'elle soit équitable pour les agriculteurs de l'est.

Nous voulons aussi que la Commission canadienne du lait tienne compte davantage du caractère essentiellement laitier de l'agriculture du Québec. L'importance même de l'industrie laitière chez nous commande tout naturellement de développer ce secteur en augmentant la productivité de nos fermes. Il est donc tout à fait normal que l'on ne puisse accepter les contraintes actuelles que fait peser la Commission canadienne du lait sur le développement de notre industrie laitière, surtout au moment où les besoins nationaux ne sont même pas comblés et qu'en 1972 on a dû importer au Canada 20 millions de livres de beurre. Le Québec est précisément prêt à réduire ces importations.

Voilà pourquoi nous disons que la partie des contingents de mise en marché qui n'est pas utilisée dans l'une ou l'autre des provinces devrait être offerte à la province qui peut produire davantage, donc au Québec. La Commission canadienne du lait devrait autoriser les producteurs du Québec à grossir leurs contingents, d'autant plus que cela pourrait se faire sans risque de surplus. Nous voulons donc voir le Québec contribuer encore davantage au progrès de l'agriculture canadienne.

Une rencontre prochaine aura lieu avec l'Ontario pour discuter ce problème et, nous l'espérons, en venir à une entente satisfaisante. Le Québec ne peut pas vivre en économie fermée. Il nous faut nécessairement harmoniser à l'échelle canadienne et même à une échelle transnationale nos politiques. C'est là une tâche tout aussi difficile qu'importante. Qu'on songe seulement aux difficultés considérables rencontrées par les pays du Marché commun en ce qui concerne les accords agricoles européens qui viennent tout juste d'entrer en vigueur.

Le Premier ministre du Canada a convoqué une rencontre des Premiers ministres au printemps prochain. Si des progrès significatifs ne sont pas atteints d'ici là sur les questions des grains de provende et de l'industrie laitière, j'ai l'intention de porter ces items à l'agenda de la prochaine conférence des Premiers ministres du pays.

Dans le secteur de la production du poulet, l'entente de décembre 1972 sur la commercialisation des œufs et la Loi canadienne sur la commercialisation des produits de la ferme nous indiquent la voie à suivre en vue d'en arriver à un partage équitable des marchés au Canada.

Les grandes orientations de notre agriculture exigent l'élaboration d'une politique cohérente de développement intégré agro-alimentaire. Étroitement liée à l'industrie des fournitures et au commerce de l'alimentation, l'agriculture constitue avec eux un ensemble complexe. Les agriculteurs ont à résoudre quotidiennement des problèmes qui témoignent de cette nouvelle dimension de l'économie agricole moderne. Cependant, par le biais de la commercialisation, les liens qui se sont créés entre l'agriculture et les entreprises de transformation et de distribution sont de beaucoup les plus étroits et impliquent plus directement les producteurs.

Une étude de l'OCDE démontre que non seulement les activités qui participent à l'alimentation forment un ensemble diversifié, mais qu'encore ces liaisons d'interdépendance de la production agricole et de la commercialisation ne feront que s'accroître dans l'avenir pour former un secteur agro-alimentaire en évolution constante. On a pu établir que les changements les plus marquants qui affectent l'agriculture moderne sont provoqués par une évolution de la distribution des produits alimentaires, dont l'aspect le plus important est l'apparition de grandes unités de transformation et de distribution. Ces entreprises, animées d'une conception moderne à l'égard des goûts du consommateur, cherchent souvent à assurer la régularité de leurs approvisionnements de produits agricoles et à intensifier leurs moyens de pression sur les agriculteurs pour qu'ils garantissent, en qualité et en volume, les denrées que veut le consommateur. Il en résulte que l'agriculteur individuel se trouve de plus en plus obligé de réagir en modernisant ses perspectives d'avenir, ses opérations et ses structures, notamment en adaptant ses productions aux besoins de l'économie de l'alimentation. Les gouvernements doivent en conséquence se préoccuper d'apporter à ces problèmes nouveaux des agriculteurs des solutions efficaces et justes.

Pour l'amélioration du revenu des agriculteurs, nous avons donc à assurer le développement d'industries alimentaires dynamiques et compétitives puisque ces industries demeurent le principal débouché pour nos produits agricoles.

Au Québec, on retrouve sensiblement les mêmes phénomènes qu'a observés l'OCDE dans l'ensemble des pays développés. Il y a donc nécessité de prévoir l'élaboration d'un plan intégré de développement agro-alimentaire et le gouvernement du Québec s'intéresse activement à la question.

Ce plan directeur vise d'abord à réaliser une agriculture capable d'assurer aux producteurs un niveau de vie décent. A cette fin, il comprend des mesures de consolidation agricole, une politique de crédits à court, moyen et long terme, un programme intensifié d'amélioration foncière du sol et d'aide à l'industrie animale, des moyens de formation professionnelle et technologique à la disposition des jeunes et des adultes. Ces mesures de base doivent maintenant être complétées par de nouvelles politiques qui garantiront aux industries de transformation des produits à prix compétitifs et assureront aux consommateurs des denrées alimentaires de qualité à des prix raisonnables.

Je tiens à souligner d'une façon particulière l'importance d'une agriculture forte dans la structure économique du Québec. Parmi nos industries primaires, l'agriculture est celle qui, prise séparément, donne le produit brut le plus élevé. Comme génératrice d'emplois, elle est encore supérieure à toutes les autres. Nous devons la développer pour qu'elle puisse participer pleinement à l'expansion et à l'équilibre économiques de la province. C'est dans cette perspective que le gouvernement du Québec veut orienter ses initiatives et, avec la collaboration de tous les agents de la vie économique agricole, assurer la sécurité et le progrès de l'agriculture au Québec.